

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET
DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE VALIDATION
DU RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LES FLUX
TRANSFRONTALIERS NON ENREGISTRES au Togo
(EFTNE-Togo)**

PREMIER PASSAGE

Lomé, le 22 Août 2019

Dans le cadre de la validation du document d'analyse de l'enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés (EFTNE) réalisée en mars 2019 sur toute l'étendue du territoire togolais, une réunion de présentation des résultats aux membres du Comité de pilotage, mis en place pour les nécessités de l'enquête, a été tenue le 22 août 2019, dans les locaux de l'INSEED. Y ont participé, les représentants du Ministère du commerce, du Ministère de l'environnement, de la BCEAO, de l'OTR et de l'Equipe technique du projet de migration de l'INSEED. Cette séance de travail a été présidée par le Secrétaire Général de l'INSEED. La liste des participants à cette séance de travail se trouve en annexe de ce rapport.

La séance a débuté à 09 h 15 avec le mot de bienvenu du Secrétaire Général (SG) de l'INSEED, Monsieur ANIMAOU Tchiou qui a tenu à remercier les participants pour avoir honoré de leur présence ladite réunion. Après avoir rappelé l'objectif global de l'enquête et le contexte dans lequel elle a été réalisée, il a ouvert les travaux de la réunion au nom du Directeur Général, empêché.

L'ordre du jour ci-dessous a été déroulé par le SG de l'INSEED :

- présentation des résultats ;
- discussions ;
- perspectives et divers.

Suite au mot d'ouverture du Secrétaire Général, Monsieur HEVI K. Dodzi, Directeur de la comptabilité nationale et des études économiques (DCNEE) a pris la parole pour réitérer ses remerciements à l'endroit de tous les participants et a demandé qu'un tour de table soit fait afin que tous les participants se présentent. Suite à ce tour qui a permis de noter la présence de tous les services membres du Comité de pilotage, le premier point à l'ordre du jour a été introduit.

a. Présentation des résultats de l'enquête

Le premier point à l'ordre du jour a été la présentation des résultats de l'enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés au Togo (EFTNE-togo) par Monsieur **NATOR**

Kodjovi Djigbodi, comptable national à l'INSEED. Cette présentation a duré quinze minutes. Au cours de cette présentation, il a eu à développer les points suivants :

- présentation de l'enquête ;
- méthodologie utilisée ;
- principaux résultats ;
- limites et recommandations.

b. Echanges

A la fin de cette présentation, M. ANIMAOU, Secrétaire Général de l'INSEED, a félicité le présentateur et en quelques mots, il a rappelé l'importance de cette enquête pour l'élaboration des comptes nationaux.

Avant de laisser la parole à l'assistance pour les diverses questions et remarques, Monsieur HEVI, Directeur de la DCNEE, a tenu à informer que la codification des produits a été faite dans la nomenclature togolaise des produits (NTP) en non dans le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, ou Système harmonisé (SH) du commerce extérieur.

Le deuxième point à l'ordre du jour a été principalement marqué par des discussions entre les représentants de l'INSEED et le représentant de l'Office Togolaise des Recettes (OTR) qui jugent que les résultats ne répondaient pas aux attentes de l'OTR. C'est ainsi que suite à de longue discussion, l'INSEED à demander au représentant de l'OTR d'organiser une rencontre entre ses supérieurs et l'INSEED pour apporter d'amples explications sur les différents résultats. D'autres questions et remarques ont également été soulevées notamment :

- Avoir d'amples explications sur la méthodologie d'extrapolation et montrer comment les produits saisonniers ont été pris en compte selon les propos du représentant de la Direction du commerce extérieur, Monsieur MAWUGNA K. Agbeko
- Monsieur BIKA Koudjo, Chef de la division en charge des statistiques du commerce extérieur, a recommandé qu'une correction soit apportée dans le rapport. Il a également soulevé la question de savoir si à travers les données de

l'enquête on pourra avoir une idée du seuil en deçà duquel la marchandise n'est pas enregistrée par la douane.

- Partant de l'élaboration des flux non enregistrés par la BCEAO, le représentant de ladite institution a tenu à savoir comment sera pris en compte ces données d'enquête dans les comptes nationaux vue que dans la balance de paiement l'estimation de ces flux est également faite.
- Le représentant de la DSID a tenu à féliciter l'équipe technique de l'INSEED mais a regretté le fait que l'enquête n'ait pas permis d'obtenir les volumes (quantités) des transactions en même temps que les valeurs.

Suite aux différentes questions, des réponses suivantes ont été apportées par les cadres de l'INSEED :

- Pour le suivi des produits saisonniers, une seconde enquête est prévue afin d'améliorer les statistiques sur ces produits. Le Secrétaire Général a saisi l'occasion pour demander aux participants d'étudier la possibilité de réaliser cette enquête de façon régulière comme c'est le cas dans d'autre pays.
- En ce qui concerne la question posée par le représentant de la BCEAO sur l'utilisation des données issues de cette enquête, le Directeur de la DCNEE a tenu à le rassurer que, pour les besoins des comptes nationaux, pour un produit donné, lorsque la source de la BCEAO est retenue, automatiquement, l'enquête sur les flux non enregistrés n'est plus prise en compte. Ces données ne sont prises en compte uniquement lorsque lors de la phase de pré-arbitrage, la source n'est pas celle de la Balance de paiement. Aussi, les données de l'enquête ne viendront pas en ajout aux données de la Balance des paiements mais permettra aux comptables de ventiler leur estimation par produit vu que.
- Pour la suggestion du représentant de la DSID qui consistait à inclure dans la base les quantités des différents produits, l'un des comptables nationaux a exposé les difficultés à avoir les données sur les quantités des produits.

Suite à toutes ces questions réponses, une suggestion de faire ressortir les statistiques sur la quantité des transactions des différents produits agricoles a été faite par le représentant de la DSID pour les prochains passages.

c. Perspectives et divers

A l'issue des discussions, le Secrétaire Général a tenu à remercier les différents participants d'avoir soulevé les différentes préoccupations afin d'améliorer le document et les résultats obtenus.

Le Directeur de la DCNEE a ensuite présenté les perspectives en ces points :

- Lancement de la deuxième phase de l'enquête ;
- Améliorer les statistiques des produits saisonniers ;
- Couvrir lors de la deuxième phase, les différents points de passage qui n'avaient pas été recensés.

La séance a été close à 11h 20 avec un dernier mot du Secrétaire Général sur la nécessité d'une bonne collaboration entre les différentes institutions afin d'avoir des données plus fiables.

Les rapporteurs

TAZOU Dadjia Tassondi

TOKI Sinam hippolyte